

Examen de base en Chirurgie

Catalogue des objectifs d'apprentissage et informations sur l'examen des connaissances de base en Chirurgie

Editeur:

Prof. Dr méd. J. Lange, Président de la Commission de l'examen
Commission de l'examen des connaissances de base en Chirurgie
Union des Sociétés Chirurgicales Suisses

Rédaction: Dr méd. R. Westkämper

Mise en page et secrétariat: Béatrice Wettstein

Traduction: Dr méd. Anne-Lise Brunner, Dr méd. A. Major

Production: IAWF Institut für Aus-, Weiter- und Fortbildung

Pour les Sociétés Suisses de l'Union, **l'examen de base en Chirurgie** représente la première partie des examens en vue de l'obtention des titres FMH en:

Chirurgie
Gynécologie et Obstétrique
Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique
Chirurgie de la main*
Chirurgie maxillo-faciale
Chirurgie pédiatrique
Neurochirurgie
Chirurgie orthopédique
Chirurgie plastique et reconstructive
Urologie

*sera approuvé par la Chambre médicale probablement en 2001

Toutes les informations et tous les documents sont disponibles sur Internet:
http://www.surgery.ch/lang_de/index.html

Examen de base en Chirurgie, Objectifs d'apprentissage et informations sur l'examen des connaissances de base en Chirurgie

Jochen Lange, la Commission d'examen des connaissances de base en Chirurgie, l'Union des Sociétés Chirurgicales Suisses (éditeurs)

Berne: IAWF 2000

Titre de la version allemande:

Basisexamen Chirurgie, Lernziele und Informationen zur Prüfung über die Grundkenntnisse in der Chirurgie

Jochen Lange, Prüfungskommission Basisexamen Chirurgie, Union Schweizerischer Chirurgischer Fachgesellschaften (Herausgeber)

Bern: IAWF 2000

© 2000 Lange, Westkämper, IAWF; Bern

Table des matières

Préface	4
Catalogue des objectifs d'apprentissage	5
Introduction	6
1 Le corps dans son ensemble	8
2 Urgence, critical care, polytraumatisme, infections, anesthésiologie	9
3 Traumatologie, orthopédie	10
4 Thorax, voies respiratoires, coeur et vaisseaux	14
5 Oesophage, système gastro-intestinal	15
6 Abdomen et organes abdominaux	17
7 Tête, mâchoire, cou, système nerveux central et nerfs périphériques, chirurgie plastique et pédiatrique	19
8 Gynécologie, chirurgie mammaire incluse, urologie, bassin	20
9 Généralités: méthodes, stérilité, droit, éthique	21
Blueprint (contenu avec pondération) de l'examen de base en Chirurgie	23
Livres et littérature recommandés par la Commission d'examen	26
Règlement de l'examen de base	27
Informations générales concernant l'examen	30
Publications concernant l'examen de base en Chirurgie	32

Préface

Depuis les années 90, l'Union des Sociétés Chirurgicales Suisses se charge de la planification et de l'organisation d'un examen de Chirurgie de base selon le modèle des examens écrits In-Training et Qualifying de l'American Board of Surgery. Ces deux examens contiennent les bases essentielles nécessaires à la chirurgie générale et spécialisée, telles que l'anamnèse, la physiologie, la physiopathologie et l'anatomie. Déjà déterminantes selon la pensée étiologique de Théodore Kocher, ces bases gardent, de nos jours, toute leur importance pour reconnaître l'étiologie, la symptomatologie et le pronostic des maladies afin de prescrire le traitement adéquat.

Les maladies chirurgicales représentent un large éventail du domaine médical, qui, grâce à la science et à la recherche clinique, ne cesse de progresser. Le catalogue des objectifs d'apprentissage pour les enseignants et les étudiants sert de fil conducteur afin de mettre en évidence ce qui est fréquent et important.

L'enseignement dispensé par les médecins-chefs et les chefs de clinique dépend non seulement de leurs connaissances et de leur expérience, mais aussi de leur volonté didactique et du temps consacré à la formation postgraduée.

Cet enseignement doit s'insérer dans des programmes modernes de type „Managed Care“ où les restrictions budgétaires et l'économie de temps sont actuellement de rigueur.

L'engagement personnel de l'assistant dans l'activité hospitalière quotidienne ainsi que son emploi du temps privé demandent plus que jamais qu'il prenne personnellement en charge la responsabilité de son apprentissage.

Rudolf Berchtold

Catalogue des objectifs d'apprentissage en Chirurgie de base

Edité par:

Prof. Dr méd. J. Lange, Président de la Commission de l'examen
Commission de l'examen des connaissances de base en Chirurgie
Union des Sociétés Chirurgicales Suisses

Rédaction: Dr méd. R. Westkämper

Mise en page et secrétariat: Béatrice Wettstein

Traduction: Dr méd. Anne-Lise Brunner, Dr méd. A. Major

Pour toute référence, suggestion ou critique vous pouvez contacter:

Dr méd. R. Westkämper

IAWF Institut für Aus-, Weiter- und Fortbildung, Inselspital 37a
3010 Bern

E-mail: reinhard.westkaemper@iae.unibe.ch

Prof. Dr méd J. Lange

Präsident der Prüfungskommission Basisexamen Chirurgie

Chefarzt Chirurgische Klinik, Kantonsspital

9007 St. Gallen

Introduction

1. *Eléments de base*

Les connaissances de base en Chirurgie, tout particulièrement de la physiopathologie et de l'anatomie, sont indispensables à tout chirurgien pour exercer une activité avec compétence et responsabilité. Par conséquent, l'acquisition et l'évaluation des connaissances de base en Chirurgie sont considérées comme une partie importante de la formation postgraduée. C'est pour cette raison que tous les membres de l'Union des Sociétés Chirurgicales Suisses ont déclaré l'examen des connaissances de base en Chirurgie (examen de base) comme un élément obligatoire dans la formation postgraduée.

La définition et l'étendue des connaissances de base sont jugées différemment selon certains points de vue. Ainsi, la Commission d'examen n'a pas seulement défini des objectifs généraux mais a aussi élaboré un catalogue des objectifs d'apprentissage détaillé et concret comme l'exige le manuel "Kompetent prüfen"¹.

La commission s'est inspirée de la description des objectifs de l'American Board of Surgery aux USA² et du Royal College of Surgeons en Angleterre³.

2. *But*

Le catalogue des objectifs d'apprentissage doit montrer aux formateurs des cliniques et des départements chirurgicaux quelles sont les connaissances que les assistants doivent acquérir pendant leur formation postgraduée. De même il décrit aux assistants les connaissances requises pour leur activité de futurs chirurgiens et favorise leur responsabilisation dans l'apprentissage. Pour ce faire, les assistants devraient disposer d'une part d'assez de liberté et d'autre part recevoir des offres adéquates.

3. *Point de départ*

La formation postgraduée se rattache à la formation médicale de base. Par conséquent, les connaissances théoriques doivent être élargies et approfondies. Ainsi la formation de base a été élaborée à partir du catalogue suisse des objectifs d'apprentissage, qui lui-même s'est inspiré du catalogue néerlandais⁵.

Beaucoup d'objectifs du présent catalogue sont semblables à ceux de la formation de base, mais orientés et approfondis en vue d'une activité chirurgicale clinique. Dans cette optique, les objectifs de la propédeutique médicale sont également inclus, car ils représentent des connaissances obligatoires pour l'exercice de la chirurgie.

Pour inclure un objectif dans le catalogue, il faut au moins qu'un des critères suivants soit rempli:

- S'agit-il d'un **tableau clinique** ou d'un **problème fréquent, important ou préoccupant** (situation d'urgence incluse)?
- S'agit-il d'une technique ou d'une méthode **diagnostique** ou **thérapeutique** importante de chirurgie ou d'anesthésiologie?
- S'agit-il d'une **méthode** ou d'une **technique importante** dans la prise en charge d'une **urgence**?

4. Structure

Les exigences taxonomiques (cognitives, pratiques) sont établies, conformément aux critères mentionnés pour chaque objectif. Pour raison de simplification, seuls 2 niveaux sont distingués:

- 1: Savoir **reconnaître** l'état pathologique de l'état normal en fonction de l'âge, c'est-à-dire les nommer, les identifier ou les décrire.
- 2: Savoir **gérer les problèmes**, par exemple analyser un tableau clinique, indiquer les possibilités de traitement, proposer les mesures prophylactiques, etc..

Pour chaque objectif (problème ou tableau clinique sous-jacent) les compétences exigées concernant l'activité médicale sont indiquées. Elles sont désignées par les abréviations suivantes:

- A Anatomie: décrit les structures normales et pathologiques du corps
- P Physiopathologie: décrit les mécanismes physiologiques et physiopathologiques du corps et des organes et la pathogenèse (étiologie)
- D Diagnostic et méthodes/ techniques diagnostiques
- TU Traitement d'urgence, monitoring
- T Thérapeutique: traitement et prise en charge, soins pré- et postopératoires, traitements chirurgicaux et conservateurs, mesures prophylactiques

5. Bibliographie

- 1 *IAWF, Institut für Aus-, Weiter- und Fortbildung, Medizinische Fakultät Universität Bern. Kompetent prüfen. Handbuch zur Planung, Durchführung und Auswertung von Facharztprüfungen. Im Auftrag der Verbindung der Schweizer Ärzte FMH, Österreichischen Ärztekammer ÖÄK, Bern/Wien 1999.*
- 2 *The American Board of Surgery: The qualifying examination, Instruction to examinees, Philadelphia, 1999.*
- 3 *The Royal College of Surgeons of England. The MRCS examination, London 1999.*
- 4 *Baer HU, Büchler M, Gillet M, Givel J-Cl, Harder F, Morel Ph, Peter R, Rothenbühler J-M, Röthlin M, Trentz O (Hrsg.) Schweizerischer Lernzielkatalog Chirurgie. Wissen und Fertigkeiten. Bern, 1999.*
- 5 *Metz JCM, Stoelinga GBA, Pels Rijcken EH, van den Brand BWM. Blueprint 1994: Training of doctors in The Netherlands. Objectives of undergraduate medical education. Nijmegen: University of Nijmegen, 1994.*

1 Le corps dans son ensemble

A *Organes et fonctions*

01	Corps sain, organes et fonctions	2			A	P
02	Electrolytes, métabolisme de l'eau	2	D	T		P
03	Métabolisme acido-basique	2	D	T		P
04	Substituts du sang, transfusion de sang	2	D	T	TU	P
05	Anomalie de coagulation, thromboembolie, anticoagulation, prophylaxie des thromboses	2	D	T	TU	P
06	Nutrition	2		T		P

B *Guérison des plaies et des fractures*

01	Caractère de la plaie, infections des plaies, débridement	2	D	T	TU	P
02	Abcès de la plaie	2	D	T		
03	Hernie cicatricielle	2	D	T	TU	P
04	Pseudarthrose	2	D	T		P
05	Dystrophie de Sudeck	2	D			

C *Transplantation et immunologie*

01	Transplantations auto-, iso-, homo- et hétérologues	1				P
02	Transplantations d'organes (sélection des donneurs, des patients, principes de la transplantation)	1	D	T		P
04	Immunodéficiences	1	D	T		
05	Immunosuppression	1	D	T		

D *Oncologie*

01	Aspects fondamentaux de l'oncologie	2	D	T		
02	Groupes à haut risque	1	D			

2 Urgence, critical care, polytraumatisme, infections, anesthésiologie

A Urgence, critical care

01	Arrêt respiratoire, intubation, réanimation	2	D	T	TU	P
02	Choc (hypovolémique, septique, grands brûlés, psychogène, post-traumatique, cardiogénique)	2	D	T	TU	P
03	Polytraumatismes, évaluation des troubles de la conscience (ISS, Glasgow Coma Scale)	2	D	T	TU	
04	Traumatismes: évaluation des blessures, hémostase, pansements	2	D	T	TU	
05	Complications postopératoires	2	D	T	TU	P

B Inflammations et infections

01	Infections chirurgicales	2	D	T	TU	P
02	Septicémie / bactériémie	2	D	T	TU	P
03	Tétanos	2	D	T		
04	Fasciite	2	D	T		
05	Myosite	1				
06	Gangrène	2	D	T		
07	Gangrène gazeuse	2	D		TU	
08	Morsures	2	D	T	TU	
10	Ostéomyélite aiguë	2	D	T	TU	P
09	Antibiotiques: indications etc.	2		T	TU	

C Médecine de catastrophe, afflux de patients

01	Risques médicaux lors de catastrophes	1	D			
02	Principes du triage	2	D	T	TU	
03	Accidents importants de la circulation (route, train, avion)	2	D	T	TU	
04	Psychiatrie / psychologie de catastrophes	1	D			
05	Accident nucléaire	1	D		TU	
06	Accident chimique	1	D		TU	
07	Brûlures	2	D	T	TU	P
08	Blessures spéciales (avalanche, glissement de terre, tremblement de terre, inondation, incendie, gelures, crush-syndrome)	1	D		TU	P
09	Fixations	2	D	T	TU	A
10	Traitement analgésique	2	D	T	TU	P
11	Intoxications	1	D	T		
12	Catastrophe épidémiologique lors de maladies contagieuses	1	D	T	TU	
13	Lésions dues au froid	2	D	T	TU	

D Anesthésiologie

01	Evaluation des risques préopératoires	2	D	T		P
02	Préparation du malade pour l'anesthésie	2	D	T		
03	Prémédication	2		T		
04	Anesthésiques (par inhalation, par injection) et leur mode d'action, induction de l'anesthésie, opioïdes, antidote des opioïdes, myorelaxants	2	D		TU	P
05	Types de narcoses, technique d'anesthésie générale	2				P
06	Anesthésie loco-régionale	2		T	TU	
07	Pose de cathéter intravasculaire	2		T	TU	A
08	Accès aux voies respiratoires	2		T	TU	A
09	Mesures de base de la réanimation cardio-pulmonaire	2	D	T	TU	P
10	Mesures prolongées de la réanimation cardio-pulmonaire	2			TU	P
11	Monitoring invasif et non invasif	1		T		
12	Risques et complications	2	D	T	TU	
13	Suivi postopératoire et antalgie	2	D	T	TU	

3 Traumatologie, orthopédie

A Peau et parties molles

01	Ulcères de décubitus	2	D	T		P
02	Radiodermite	1	D			
03	Ulcères dus à des infections spécifiques	1	D	T		P
04	Ulcères artériels et veineux	2	D	T		P
05	Furoncle	2	D	T		
06	Maladie du Charbon	2	D	T		
07	Erysipèle	2	D	T		
08	Paronychie	2	D	T		
09	Tendinite ou ténosynovite	2	D	T		A
10	Infection de la main	2	D	T	TU	A P
11	Verrues vulgaire et plantaire	2	D	T		
12	Cors, durillon	2	D	T		
13	Naevus	2	D	T		
14	Hémangiome	1	D	T		
15	Fibrome, fibrome pédiculé	2	D	T		
16	Lipome	2	D	T		

17	Kyste pilonidal	2	D	T		
18	Kyste sébacé	2	D	T		
19	Hidrosadénite	2	D	T		
20	Carcinome baso-cellulaire	2	D	T		
21	Carcinome de l'épithélium pavimenteux	2	D	T		
22	Carcinome spino-cellulaire	2	D	T		
23	Mélanome malin	2	D	T		
24	Sarcomes des parties molles	2	D			
25	Lésion des parties molles	2	D	T	TU	
26	"Crush" syndrome	2	D	T	TU	P
27	Hématome	2	D	T		
28	Cicatrices hypertrophiques	2	D	T		
29	Syndrome de loges	2	D	T	TU	A P
30	Brûlures	2	D	T	TU	
31	Lésions dues au froid, choc	2	D	T	TU	
32	Lésions dues au courant électrique	2	D	T	TU	
33	Lésions dues aux substances chimiques	2	D	T	TU	
34	Lésions dues à l'irradiation	1	D	T	TU	

B Troubles du système squelettique et musculaire

01	Rachitisme, ostéomalacie	1	D			
02	Ostéoporose	2	D	T		
03	Maladie de Paget	1	D			
04	Surcharge physique	2	D	T		
05	Nécrose aseptique de l'os	2	D			
06	Arthrite	1	D	T		
07	Mobilité exagérée des articulations	2	D			
08	Epiphysiolyse	2	D	T		
09	Lésion cartilagineuse de l'articulation	2	D	T		
10	Lésion de la capsule articulaire	2	D	T		
11	Ganglion	2	D	T		
12	Tumeurs osseuses primaires	1	D			
13	Métastases osseuses	2	D	T		
14	Fracture pathologique	2	D		TU	
15	Amputation	2	D		TU	

C Maladies dégénératives des articulations

01	Arthrose déformante	2	D	T		P
02	Polyarthrite rhumatoïde	1	D			
03	Spondylarthrite ankylosante de Bechterew	1	D	T		

D *Nuque, ceinture scapulaire et extrémités supérieures*

01	Fractures de l'épaule	2	D	T	TU	A	
02	Luxations de l'épaule	2	D	T	TU	A	
03	Lésions ligamentaires de l'épaule	2	D	T		A	
04	Instabilité de l'épaule	2	D	T			
05	Maladie de Madelung	1	D				
06	Epaule gelée	2	D	T			P
07	Fracture de la clavicule	2	D	T		A	
08	Fracture de l'humérus	2	D	T	TU	A	
09	Fractures radiale et cubitale	2	D	T	TU	A	
10	Fractures, lésions ligamentaires, tendineuses et capsulaires du coude	2	D	T	TU	A	
11	Fractures, lésions ligamentaires, tendineuses et capsulaires du poignet	2	D		TU	A	
12	Fractures, lésions ligamentaires, tendineuses et capsulaires des doigts	2	D	T	TU	A	
13	Epicondylite latérale („tennis elbow“)	2	D	T			
14	Inflammation progressive du doigt après lésion	2	D	T	TU		
15	Bursite olécranienne	2	D	T			
16	Syndrome du tunnel carpien	2	D	T			P
17	Lésions des tendons des doigts, par ex. difformité en boutonnière	2	D	T		A	
18	Maladie de Dupuytren	2	D	T			
19	Perte d'ongle	2	D	T			
20	Hématome sous-unguéal	2	D	T	TU		
21	Mélanome sous-unguéal	2	D	T			
22	Phlegmon des tendons fléchisseurs	2	D	T	TU	A	

E *Colonne vertébrale*

01	Spina bifida	1	D				
02	Maladie de Scheuermann	2	D				
03	Scoliose	2	D				
04	Cyphose	1	D				
05	Lordose	1	D				
06	Spondylarthrose, spondylose	2	D				
07	Spondylite, spondylodiscite	2	D	T			
08	Hernie discale	2	D		TU	A	
09	Spondylolisthesis	1	D				
10	Spondylolyse	1	D				
11	Métastases secondaires	2	D				
12	Fractures pathologiques	2	D	T			

13	Fractures et dislocations de la colonne vertébrale	1	D	T	TU
14	Lésion médullaire	1	D	T	TU
15	Sténose du canal spinal	1	D	T	

F Bassin et extrémités inférieures

01	Dysplasie congénitale de la hanche, dislocation	1	D		
02	Maladie de Perthes	1	D		
03	Maladie d'Osgood-Schlatter	1	D		
04	Nécrose de la tête fémorale	2	D	T	
05	Arthrite intermittente de la hanche	1	D		
06	Fractures du bassin	2	D	T	TU A
07	Fractures de la hanche	2	D	T	TU A
08	Arthrite de la hanche	1	D	T	
09	Fractures du fémur	2	D	T	TU A
10	Fractures, lésions de la capsule, des tendons et ligaments du genou	2	D	T	TU A
11	Lésions du ménisque interne et externe	2	D	T	
12	Cartilage anormal de la rotule	2	D		
13	Jambe arquée, genou cagneux	2	D		
14	Ostéochondrite disséquante	2	D	T	
15	Gonarthrite	2	D	T	TU
16	Dislocation de la rotule	2	D	T	TU
17	Bursite prépatellaire	2	D	T	
18	Fractures du tibia	2	D	T	TU A
19	Fractures du péroné	2	D	T	TU A
20	Fractures, lésions de la capsule, des tendons et des ligaments de la cheville	2	D	T	TU A
21	Inflammation du tendon d'Achille	2	D	T	
22	Rupture du tendon d'Achille	2	D	T	TU
23	Syndrome du tunnel tarsien	1	D		
24	Instabilité de la cheville	2	D	T	
25	Fractures des orteils	2	D	T	
26	Ongle incarné d'un orteil	2	D	T	
27	Pied plat	1	D		
28	Pied bot	1	D		
29	Pied en griffe	1	D		
30	Hallux valgus	2	D	T	
31	Orteil en marteau	2	D	T	

4 Thorax, voies respiratoires, coeur et vaisseaux

A *Paroi thoracique*

01	Thorax en carène, thorax en entonnoir	2	D					
02	Fractures et contusions des côtes	2	D	T	TU	A		
03	Lésions dues aux fractures des côtes	2	D		TU	A	P	
04	Fractures du sternum	2	D	T		A		
05	Volet thoracique	2	D	T	TU		P	
06	Pneumothorax, suffocant	2	D	T	TU	A	P	
07	Hémothorax	2	D	T	TU	A	P	
08	Infections du sternum	2	D					

B *Trachée, bronches*

01	Aspiration	2	D		TU	A	P	
02	Corps étrangers	2	D		TU			
03	Rupture de bronche	2	D		TU	A	P	

C *Poumon*

01	Contusion du poumon	2	D		TU			
02	Pneumonie par aspiration	2	D	T	TU		P	
03	Détresse respiratoire, ARDS	2	D	T			P	
04	Troubles respiratoires aigus	2	D	T	TU		P	
05	Tumeurs pulmonaires	2	D	T		A		
06	Tumeurs médiastinales	2	D			A		

D *Coeur*

01	Troubles circulatoires aigus	2	D	T	TU	A	P	
02	Contusion cardiaque	1	D					
03	Tamponnade du coeur	2	D		TU		P	
04	Maladie coronarienne	2	D	T		A	P	
05	Maladie valvulaire	2	D	T		A	P	
06	Dissection aortique aiguë	2	D	T	TU	A	P	
07	Malformations congénitales	1	D	T				

E Artères

01	Athérosclérose	2	D				P
02	Phénomène de Raynaud	2	D				
03	Occlusion artérielle aiguë	2	D	T	TU	A	P
04	Occlusion / sténose de la région fémoro-poplitée	2	D			A	
05	Occlusion / sténose de la région aorto-iliaque	2	D			A	
06	Occlusion / sténose des artères distales des extrémités inférieures	2	D				
07	Sténose de l'artère rénale et conséquences	2	D				P
08	Anévrisme de l'aorte abdominale	2	D	T	TU		
09	Anévrisme de l'aorte thoracique	2	D				
10	Ischémie cérébrovasculaire (surtout obstruction extra-crânienne)	2	D	T	TU		
11	Syndrome costoclaviculaire	2	D			A	
12	Syndrome de la sous-clavière voleuse	2	D			A	
13	Rupture de l'aorte	1	D		TU		
14	Lésions vasculaires traumatiques ouvertes et fermées	2	D		TU		

F Veines

01	Varices (primaires, secondaires)	2	D	T		A	P
02	Thrombose veineuse profonde	2	D	T			P
03	Lésion veineuse	2	D		TU		

G Vaisseaux lymphatiques

01	Lymphangite	2	D	T			
02	Lymphadénite aiguë et chronique	2	D	T			
03	Lymphoedème primaire et secondaire	2	D				
04	Lymphangiosarcome	1	D				

5 Oesophage, système gastro-intestinal

A Oesophage

01	Atrésie oesophagienne	1	D			A	
02	Achalasie	1	D	T		A	P
03	Diverticule	2	D			A	
04	Lésions corrosives de l'oesophage (acides, bases, sténoses)	2	D	T	TU		
05	Tumeurs malignes	2	D	T			
06	Varices oesophagiennes	2	D		TU	A	P
07	Rupture de l'oesophage	2	D		TU		

B Estomac et duodénum

01	Sténose hypertrophique du pylore	2	D		A	P
02	Atrésie duodénale	2	D		A	P
03	Ulcère de l'estomac / duodénum (perforé)	2	D	T	TU	P
04	Hémorragie gastro-intestinale	2	D	T	TU	A
05	Syndrome de Zollinger-Ellison	1	D			P
06	Syndrome post-gastrectomie (complications)	1	D			P
07	Syndrome de Mallory-Weiss	1	D			
08	Dilatation gastrique	2	D		TU	
09	Cancer de l'estomac	2	D	T		A
10	Corps étrangers	2	D		TU	
11	Tumeurs bénignes (léiomyome, polypes)	1	D			

C Jejunum, iléon

01	Atrésie intestinale	1	D			
02	Diverticule de Meckel	2	D	T		A
03	Fistule ombilicale	2	D	T		
04	Malrotation	1	D			
05	Entérite régionale	2	D	T		
06	Tumeurs bénignes et malignes	1	D	T		
07	Syndromes carcinoïdes	2	D	T		P

D Côlon

01	Entérocolite nécrosante	2	D		TU	P
02	Diverticulose / diverticulite	2	D	T	TU	
03	Cancer du côlon	2	D	T		A
04	Rectocolite ulcéro-hémorragique	2	D	T	TU	
05	Polypes (adénomes, polypose familiale)	2	D	T		
06	Traumatisme abdominal pénétrant	2	D		TU	
07	Maladie de Crohn	2	D	T		
08	Colite pseudo-membraneuse	2	D	T	TU	P
09	Maladie de Hirschsprung	2	D			P

E Rectum et anus

01	Maladie de Hirschsprung	2	D				P
02	Polypes (adénomes, polypose familiale)	2	D	T			
03	Prolapsus rectal et anal	2	D	T	TU	A	
04	Proctite	2	D	T			
05	Hémorroïdes	2	D	T	TU	A	
06	Abcès (péri)anal	2	D			A	
07	Fistules	2	D	T		A	
08	Fissure anale	2	D	T		A	
09	Condylomes	2	D				
10	Cancer du rectum	2	D	T		A	
11	Perforation traumatique du rectum	2	D		TU		

6 Abdomen et organes abdominaux

A Diaphragme

01	Rupture du diaphragme	2	D		TU	A	
02	Hernie diaphragmatique	2	D	T	TU	A	
03	Hernie hiatale	2	D	T		A	P

B Paroi abdominale et hernies

01	Hernie inguinale, directe et indirecte	2	D	T		A	
02	Hernie fémorale	2	D	T		A	
03	Hernie épigastrique	2	D	T		A	
04	Hernie cicatricielle	2	D	T		A	
05	Hernie ombilicale	2	D	T		A	
06	Hernie étranglée	2	D	T	TU		
07	Diastasis du m. droit de l'abdomen	2	D	T			

C Abdomen aigu

01	Abdomen aigu	2	D		TU		P
02	Péritonite	2	D	T	TU		P
03	Abcès du cul-de-sac de Douglas	2	D	T	TU		
04	Abcès sous-diaphragmatique	2	D	T	TU		
05	Iléus (proximal, distal)	2	D		TU		P
06	Perforation	2	D		TU	A	
07	Volvulus du grêle, malrotation congénitale	2	D			A	
08	Invagination	2	D		TU	A	

09	Appendicite (aiguë)	2	D	T	TU	A
10	Lymphadénite mésentérique	2	D			
11	Brides	2	D	T		
12	Salpingite	2	D	T		A
13	Torsion ovarienne	2	D	T	TU	
14	Rupture du corps jaune	2	D	T		
15	Grossesse extra-utérine	2	D	T	TU	

D Foie

01	Tumeur primaire du foie	1	D	T		A
02	Tumeur secondaire du foie	2	D	T		A
03	Echinococcose kystique	1	D	T		A
04	Abcès amibien du foie	1	D	T		A P
05	Lésion du foie	2	D		TU	
06	Hypertension portale	2	D			A P
07	Cirrhose hépatique	2	D			P
08	Hépatite	1	D			P

E Vésicule biliaire / voies biliaires

01	Cholé(docho)lithiase (ictère, cholangite)	2	D	T	TU	A
02	Cholécystite aiguë	2	D	T		A
03	Hydrops de la vésicule biliaire	2	D	T	TU	A
04	Empyème de la vésicule biliaire	2	D	T	TU	A P
05	Fistule biliaire (interne, externe)	2	D	T		A P
06	Iléus biliaire	2	D	T	TU	A
07	Stricture des voies biliaires	1	D	T		A
08	Cancer de la vésicule des voies biliaires	2	D	T		A
09	Lésion des voies biliaires	2	D	T		A
10	Atrésie des voies biliaires	1	D			A

F Pancréas

01	Pancréas annulaire	1	D			A
02	Pancréatite aiguë	2	D	T	TU	P
03	Pancréatite chronique	2	D	T		
04	Pseudokystes du pancréas	1	D	T		
05	Cancer du pancréas	2	D	T		
06	Lésion du pancréas (trauma)	2	D		TU	
07	Pancréas et complications vasculaires		D			
08	Insulinome	1	D		2	P

G Rate

01	Rupture, hémorragie sous-capsulaire	2	D	TU	A	
02	Splénomégalie et rate "hématologique"	2	D T		A	P

7 Tête, mâchoire, cou, système nerveux central et nerfs périphériques, chirurgie plastique et pédiatrique**A Crâne, face, cavité buccale, mâchoire**

01	Troubles de l'état de conscience, Glasgow-Coma-Scale	2	D	TU		
02	Traumatismes cranio-faciaux	1	D T	TU	A	P
03	Syndromes post-contusionnels	2	D T			P
04	Lésions de la face	2	D		A	
05	Candidose	2	D T			
06	Abcès d'origine dentaire	2	D T			
07	Sialolithiase	2	D T			
08	Fracture / luxation d'une dent	2	D	TU		
09	Trismus et autres limitations d'ouverture buccale	2	D	TU	A	
10	Luxation mandibulaire	2	D	TU	A	
11	Fracture de la mâchoire	1	D	TU	A	
12	Fractures Le Fort I, II, III	1	D	TU	A	
13	Fractures isolées de l'os zygomatique et du plancher de l'orbite	1	D			
14	Urgences maxillo-faciales, risques vitaux, obstruction des voies respiratoires supérieures, hémorragies	2	D	TU		
15	Parésies faciales	2	D			

B Cou

01	Kystes et fistules branchiaux médians et latéraux	2	D		A	
02	Torticolis	2	D T			

C Glande thyroïde et glandes parathyroïdes

01	Kystes	2	D			P
02	Goitre	2	D T		A	P
03	Hyperthyroïdie	2	D T			P
04	Hyperparathyroïdie	2	D T			P
05	Hypoparathyroïdie	1	D T			P
06	Syndromes de néoplasie endocrinienne multiples	2	D			
07	Tumeurs malignes de la thyroïde	2	D T			

D Cerveau et nerfs périphériques (neurochirurgie)

01	Hypertension intracrânienne (aigu/chronique)	2	D	T	TU	P
02	Tumeurs cérébrales bénignes et malignes	2	D			
03	Attaque cérébrale /ischémie cérébrale concernant la neurochirurgie	1	D		TU	
04	Hémorragie sous-arachnoïdienne concernant la neurochirurgie, hémorragie intracérébrale	2	D		TU	
05	Malformations artério-veineuses et angiomes	1	D			
06	Traumatisme cranio-cérébral concernant la neurochirurgie (hématome épi-et sous-dural ainsi qu'intracérébral, contusions etc.)	2	D		TU	
07	Hydrocéphalie et malformation	1	D			
08	Fonction des nerfs périphériques	2	D			A P
09	Lésion des nerfs périphériques	2	D	T		A
10	Syndrome de Cushing	2	D			P
11	Tumeur de l'hypophyse	2	D			P

E Tableaux cliniques pédiatriques

01	Osteogenesis imperfecta	1	D	T	TU	
02	Lésions de l'épiphyse chez l'enfant	2	D	T		2 P
03	Coxite de l'enfant	2	D	T		2 P

8 Gynécologie, chirurgie mammaire incluse, urologie, bassin**A Sein**

01	Inflammation	2	D	T		
02	Mastopathie	2	D	T		P
03	Gynécomastie	2	D	T		P
04	Kystes et tumeurs bénignes	2	D	T		
05	Tumeurs malignes du sein	2	D	T		
06	Abcès du sein (chez la mère qui allaite)	2	D	T		
07	Malformations et asymétries du sein	2	D	T		

B Problèmes et urgences gynécologiques

01	Douleurs abdominales et abdomen aigu d'origine gynécologique (grossesse extra-utérine, kyste ovarien, annexite, endométriose, grossesse)	1	D	T		
02	Fistule recto-vaginale	1	D			
03	Incontinence urinaire	2	D			
04	Tumeurs gynécologiques du bas ventre, infiltration des organes de voisinage (vessie, intestin etc.)	2	D			
05	Fractures pathologiques lors de tumeurs gynécologiques	1	D			
06	Fractures dues à l'ostéoporose, aspects hormonaux	1	D			

07	Traumatismes pendant le dernier trimestre de la grossesse	2	D	TU	
----	---	---	---	----	--

C *Appareil génital de l'homme*

01	Hypospadias	2	D		
02	Epispadias	2	D		
03	Testicule non descendu (cryptorchidie)	2	D	T	A
04	Torsion du testicule	2	D		TU A
05	Epididymite, orchite	2	D	T	TU
06	Spermatocèle	2	D		
07	Varicocèle	2	D		
08	Hydrocèle	2	D	T	
09	Phimosi, paraphimosi	2	D	T	TU
10	Cancer du testicule	2	D		
11	Lésion du testicule et du contenu (traumatique)	2	D		TU
12	Traumatisme pelvien, lésion urétrale	2	D		TU A

D *Reins, surrénales, voies urinaires et prostate*

01	Pyélonéphrite, aiguë, chronique, pyonéphrose	2	D	T	TU	
02	Cystite	2	D	T		P
03	Urétrite	2	D	T		
04	Incontinence urinaire	1	D			
05	Urolithiase / colique néphrétique	2	D	T	TU A	
06	Tumeur de l'urothélium	1	D			
07	Tumeur de Wilms	1	D			
08	Carcinome à cellules claires	1	D			
09	Tumeurs pyélo-calicielles et de l'uretère	1	D			
10	Lésions des reins et des voies urinaires distales (traumatisme)	2	D		TU A	
11	Hyperplasie de la prostate	2	D			
12	Cancer de la prostate	2	D			
13	Prostatite	2	D	T		
14	Rétention urinaire	2	D	T	TU	
15	Syndrome de Conn	2	D			P
16	Phéochromocytome	2	D			P

9 Généralités: méthodes, stérilité, droit, éthique

A *Méthodes thérapeutiques et techniques en général*

01	Techniques générales d'examen	2	D		A
02	Connaissances de base des instruments	2	D		A
03	Connaissances de base des appareils diagnostiques et thérapeutiques (RX, CT, IRM, échographie, laser)	2			

04	Hygiène hospitalière	2			
05	Stérilité	2			
06	Pansement de plaies, types de bandage et indications	2			A
07	Connaissances de base des premiers secours	2		TU	P
08	Prophylaxie antitétanique	2	T		P
09	Indications et contre-indications des analgésiques	2	T		P

B *Traitement pré-, péri- et post-opératoire et surveillance*

01	Examen radiologique	1	D		A
02	Traitement préopératoire	2	T		
03	Traitement postopératoire	2	T	TU	
04	Soins intensifs	1	T		P
05	Complications	2	T	TU	
06	Réhabilitation	1	T		

C *Droit du patient, prise en charge du patient*

01	Droit du patient, information et explication, dossier du patient	2			
02	Assurances médicales (LAMal, LAA, etc.)	2			
03	Attestation et expertise médicale	2			
04	Information des proches, autorités, etc..	2			
05	Constat de décès	2			

D *Droit du médecin, responsabilité civile, principes d'activité médicale, assurance de qualité, épidémiologie*

01	Droit du médecin	2			
02	Principes de travail et éthique médicale	2			
03	Responsabilité civile	2			
04	Management et garantie de qualité	2			
05	Définition de l'économie de santé (tarif forfaitaire par cas, répartition des coûts)	2			
06	Terminologie chirurgicale, Code-ICD, etc.	2			
07	Concepts de base de l'épidémiologie clinique et de la statistique	2			

Blueprint (contenu avec pondération) de l'examen de base en Chirurgie

Les objectifs d'apprentissage décrivent la totalité de la matière d'examen. Le blueprint doit garantir que les questions choisies sont représentatives de l'intégralité de la matière, resp. des objectifs d'apprentissage. Comme dans le catalogue des objectifs d'apprentissage (voir p.5), on distingue aussi 2 dimensions dans le blueprint:

Dans le **blueprint 1** "Le corps et ses organes, tableaux cliniques et lésions", la matière est structurée en 9 catégories (plutôt nosologiques) qui à leur tour sont divisées en sous-catégories (voir pp 24-25).

Dans le **blueprint 2** "Domaines d'activité du médecin, en particulier du médecin chirurgien", le contenu est décrit en 6 catégories (plutôt relatives à l'activité).

- 1 Le corps sain et pathologique (anatomie/pathologie)
- 2 la physio(patho)logie du corps et des organes (physiopathologie, étiologie)
- 3 les mesures diagnostiques (techniques d'examen), symptomatologie
- 4 les mesures d'urgence, le monitoring inclus
- 5 la thérapeutique (management, soins avant et après l'intervention, traitements chirurgicaux et conservateurs, mesures prophylactiques)
- 6 les circonstances éthiques et sociales (environnement social et juridique, organisation du travail, économie, épidémiologie)

Chaque question d'examen est classée dans le blueprint 1 et 2. Grâce à ces deux dimensions, le contenu d'examen est rendu transparent et il est facile de contrôler si l'intégralité de la matière y est représentée.

La **pondération** définit le nombre de questions dans un examen qui est attribué selon la valeur accordée à un sujet pour toutes les catégories du blueprint. Les chiffres inscrits dans la colonne de droite et au bas de la page (pp 24-25) indiquent le coefficient de chacun des sujets en %.

Le contenu avec pondération représente le blueprint de l'examen de base en Chirurgie. Par analogie avec l'American Board of Surgery, les questions sont classées en fonction de leur contenu, c'est-à-dire soit connaissance de base en science naturelle (**Basic Science**) soit prise en charge d'un patient avec un problème clinique (**Clinical Management**).

Livres et littérature recommandés par la Commission d'examen

Principles of Surgery (Companion Handbook). S.I. Schwartz, G.T. Shires, F.C. Spencer.
New York: Mc Graw-Hill 1999, (7th Edition), 1118 Seiten

Essentials of Surgery. L.J. Greenfield, M.W. Mulholland, K.T. Oldham, G.B. Zelenock,
K.T. Lillemoe. Philadelphia: Lippincott-Raven 1997 (2nd Ed.), 835 Seiten

Physiologic Basis of Surgery. J.P. O'Leary. Baltimore: Williams & Wilkins 1996 (2nd Ed.),
648 Seiten

Chirurgie. R. Berchtold, H. Hamelmann, H.J. Peiper, O. Trentz. München, Wien, Baltimore:
Urban & Schwarzenberg 1994 (3. Aufl.), 1043 Seiten

Chirurgie. J.R. Siewert. Berlin: Springer 1998 (6. Aufl.)

Unfallchirurgie. A. Rüter, O. Trentz, M. Wagner. München, Wien, Baltimore:
Urban & Schwarzenberg 1995

Checkliste Chirurgie. F. Largiadèr. Stuttgart, New York: Thieme 1998 (7. Aufl.)

Medizinisch-ethische Richtlinien. Schweizerische Akademie der Medizinischen
Wissenschaften, Genf: SAWM, www.samw.ch

Die Rechte der Patienten. K. Pfändler. Konsumenteninfo AG, Zürich 1994
(2. Auflage). K-Tip, Dossier Patientenrecht, 9401 Rorschach.

Gesundheitsökonomie. P. Zweifel, G. Domenighetti. In: Sozial- und Präventivmedizin Public
Health, Bern: Hans Huber, 1996: 156-167

Gesundheitsrecht. C.A. Zenger, O. Guillod. In: Sozial- und Präventivmedizin Public Health,
Bern: Hans Huber, 1996: 168-185.

Règlement de l'examen de base

(examen écrit des Connaissances de base en Chirurgie)

Approuvé par le Comité de direction de l'Union des Sociétés Chirurgicales Suisses
le 1er avril 2000.

Introduction

L'Union des Sociétés Chirurgicales Suisses considère la promotion de la formation postgraduée et continue en Chirurgie comme une de ses tâches principales dont le "tronc commun" représente la préoccupation principale. C'est dans cette optique que l'Union a élaboré depuis 1992 un examen portant sur les connaissances générales de base en Chirurgie et l'a mis à la disposition des volontaires pour leur auto-évaluation.

Par conséquent, les Sociétés Chirurgicales Suisses considèrent les connaissances de base en Chirurgie et leur évaluation comme un élément obligatoire dans la formation postgraduée et leurs règlements d'examen. Ainsi, le présent règlement est soumis à la Réglementation pour la formation postgraduée (RFP) de la FMH et aux critères scientifiques d'un examen professionnel pour médecins.

1 But de l'examen

- 1.1 L'examen sert à assurer, de façon continue la qualité de la formation postgraduée en Chirurgie et l'activité quotidienne des chirurgiens. Il doit garantir que les futurs spécialistes disposent, hormis la spécialisation, des connaissances de base nécessaires aux activités d'un chirurgien. Les connaissances chirurgicales de base, avec leurs aspects cliniques et pratiques sont ainsi examinés.
- 1.2 Il s'agit d'un examen qualificatif, condition requise pour se soumettre aux examens de spécialiste des différentes branches chirurgicales en vue de l'obtention du titre de spécialiste FMH.

2 Matière de l'examen

Dans le catalogue des objectifs d'apprentissage de l'Union des Sociétés Chirurgicales Suisses, le contenu de l'examen est décrit de façon détaillée et pondéré dans le blueprint. Il s'agit essentiellement: de connaissances générales anatomiques; de compréhension physio- et physiopathologique des problèmes chirurgicaux et leurs complications en rapport avec les traumatismes, le choc et la réanimation; de connaissances concernant la substitution de liquides, d'électrolytes et de sang, d'hémorragie, de thromboembolie, de défaillance cardio-respiratoire, d'ischémie, d'infection, de sepsis, de métabolisme, de guérison de plaies et des os; de connaissances du contrôle de la douleur, d'anesthésie; de compétences diagnostiques et thérapeutiques avec les mesures d'urgence face aux tableaux cliniques chirurgicaux les plus importants; des séquelles de traumatismes; sont examinés, en plus les connaissances générales, certains aspects spécifiques de la branche qui sont indispensables à la pratique professionnelle (aspects juridiques, sociaux et éthiques, l'épidémiologie, la technique, les instruments, des éléments de l'assurance qualité et de l'économie).

3 Commission d'examen

3.1 Composition et constitution de la Commission

La Commission d'examen est composée de représentants des sociétés de spécialistes engagés dans la formation postgraduée et continue: au moins un représentant de chacune des sociétés en prenant en considération une répartition adéquate des régions linguistiques et géographiques et des chirurgiens en pratique privée. La Commission se constitue elle-même, à l'exception du président, qui est élu par le Comité directeur de l'Union.

3.2 Tâches de la Commission

Organisation et déroulement des examens

La Commission garantit l'organisation et le déroulement des examens en concert avec les sociétés chirurgicales selon l'art. 4.

Dispositions d'application et règlement*

La Commission d'examen peut formuler les dispositions d'application et le règlement qui sont valables pendant une année d'examen au moins.

Sous-commissions et collaboration

La Commission peut élire des sous-commissions, demander l'avis d'experts et confier des tâches particulières à des institutions spécialisées.

Matière de l'examen

La Commission est responsable du contenu sur trois plans;

1. Elle publie et révisé un catalogue d'objectifs d'apprentissage à intervalles réguliers. Celui-ci décrit le contenu de manière concrète et obligatoire.
2. Elle élabore un blueprint par structuration et pondération des sujets de l'examen selon certains critères. Ce blueprint représente la base pour le choix des questions d'examen.
3. La Commission détermine le contenu concret de l'examen, c.-à-d. elle décide de l'acceptabilité des questions d'examen et de leur réponse.

Détermination des valeurs standard (standard setting) et attribution des notes

Il relève de la compétence de la Commission ou d'une sous-commission d'évaluer les performances des candidats et d'établir les limites de réussite pour l'attribution des notes selon l'art. 5.

Fixation des dates et frais d'examen

La Commission fixe les dates et lieux d'examen et décide du montant des frais. Ces informations sont publiées dans le Bulletin des médecins suisses au moins 6 mois à l'avance.

Evaluation

La Commission évalue régulièrement tout le système de l'examen et le replace par rapport au niveau international.

3.3 *Le Président de la Commission*

Séances de Commission

Le président convoque les membres aux séances et les dirige. Il est en général responsable des sous-commissions et veille à la composition de la Commission selon l'art. 1.

Gestion des affaires

Le président dirige la gestion des affaires et peut installer un comité et une personne pour le secrétariat.

Représentation de la Commission

Le président représente la Commission et informe le Comité directeur de l'Union. Il peut désigner un suppléant. Le président informe les candidats et leur communique leurs résultats d'examen. Il prend des décisions lors d'irrégularités.

Collaboration et contrats

Le président veille à ce que soit établie une collaboration avec les institutions appropriées et les sociétés de spécialistes. En plus, il s'efforce de coopérer au niveau international et conclut au besoin les conventions et contrats nécessaires.

Travail de Commission et évaluation

Le président organise le travail de la Commission et des sous-commissions (l'acquisition des questions selon le procédé des réponses à choix multiple (QCM), la détermination des valeurs standard (*standard setting*), la révision des questions QCM, la traduction etc.) et occasionne l'évaluation de la session d'examen.

4 Type et modalités d'examen

4.1 *Forme de l'examen*

L'examen de base en Chirurgie comprend une épreuve de questions à choix multiple (QCM) avec au moins 150 questions en 4 heures au minimum. Les détails sont décrits dans les dispositions d'application.

4.2 *Date d'examen*

Il est recommandé de passer l'examen au plus tôt dans la 2e année de formation post-graduée.

4.3 *Date, lieu, inscription et frais d'examen*

En général, l'épreuve a lieu à Berne et à Lausanne au courant du 4e trimestre. Le montant des frais, la date, le lieu et les délais d'inscription sont fixés par la Commission et publiés dans le Bulletin des médecins suisses au moins 6 mois à l'avance. Le paiement et l'inscription doivent se faire dans la forme et le délai prescrits.

4.4 *Evaluation et protocole*

Le protocole et l'évaluation se font selon des méthodes scientifiques reconnues conformément aux dispositions d'application. Les candidats sont informés de leurs résultats par écrit.

4.5 *Données et documents d'examen*

Les documents et données d'examen sont par principe confidentiels et doivent être conservés au moins pendant 2 ans après l'examen. Les données peuvent être utilisées sous le couvert de l'anonymat en vue d'une amélioration de la formation postgraduée et à des fins scientifiques.

5 *Evaluation*

Les prestations d'examen sont notées de 1-6. L'examen est réussi, si la note minimale de 4 est atteinte. La Commission détermine la limite de réussite (standard setting) selon un procédé scientifique basé sur le contenu. Les détails sont décrits dans les dispositions d'application.

6 *Répétition de l'examen et recours*

L'examen peut être répété à volonté. En cas d'échec le candidat peut contester la décision négative dans un délai de 30 jours auprès de la Commission des titres de la FMH. Le candidat peut recourir auprès du Comité central de la FMH contre la décision de la Commission des titres, dans un délai de 30 jours.

7 *Irrégularités*

La non-observation du règlement et des dispositions d'application ainsi que le manquement à celles-ci peuvent conduire à l'exclusion. Les personnes concernées peuvent être rendues responsables des conséquences causées. Les détails sont déterminés dans les dispositions d'application.

8 *Entrée en vigueur*

Ce règlement entrera en vigueur le 1er juillet 2000.

* Les dispositions d'application et le règlement sont disponibles sur internet.

Informations générales concernant l'examen

Les informations et les formulaires d'inscription peuvent être obtenus sur Internet:
http://www.surgery.ch/lang_de/index.html

Délai d'inscription: est publié 6 mois avant l'examen dans le Bulletin des médecins suisses (en règle générale le 30 juin).

Condition d'admission: en règle générale avoir accompli un ou deux ans de formation postgraduée en chirurgie générale.

Matière de l'examen: Elle correspond aux «Objectifs d'apprentissage des connaissances de base en Chirurgie». Les questions de type QCM se rapportent principalement à la physiopathologie des problèmes chirurgicaux et leurs complications les plus fréquemment rencontrés et aux priorités des premiers soins donnés aux patients se présentant dans un service traumatologique et d'urgence chirurgicale.

Date et lieu de l'examen: En règle générale le premier samedi du mois de novembre à Berne et Lausanne. L'heure et le lieu de l'examen seront annoncés aux personnes inscrites. Elles recevront en même temps la documentation sur le déroulement de l'examen écrit.

Modèle d'examen: Un cahier modèle de l'examen comprenant un choix représentatif de questions avec les réponses commentées est à votre disposition. Le cahier vous sera envoyé avec la confirmation. Il peut aussi être commandé sans inscription à l'examen en nous envoyant la quittance de votre paiement.

Finance d'inscription: sera publiée avec l'annonce de l'examen et est à verser sur le compte no 919356.01K de l'UBS à St Gall en faveur de l'Union des Sociétés Chirurgicales Suisses. La quittance du paiement ou une attestation du versement doit être jointe à l'inscription. Les frais administratifs d'une inscription incomplète ou tardive s'élèvent à Fr. 300.-

Lors d'un désistement de l'examen jusqu'à 2 semaines avant l'examen, le montant de Fr. 100.- sera porté au crédit de l'année suivante.

Le Président de la Commission
Prof. J. Lange
Chefarzt Chirurg. Klinik
Kantonsspital
9007 St. Gallen
Tél. 071 494 29 43
fax: 071 494 28 86

Pour de plus amples **informations** vous pouvez contacter:

Dr méd. P. Rosset
Chef de Service de Chirurgie
Hôpital de zone
1260 Nyon
Tél. 022 994 61 61
e-mail: prosset@worldcom.ch

Dr méd. R. Westkämper
IAWF
Inselspital
3010 Berne
Tél. 031 632 35 83
e-mail: reinhard.westkaemper@iae.unibe.ch

Publications concernant l'examen de base en Chirurgie

- 1992 Zur Weiterbildung in chirurgischen Grundkenntnissen und zu deren Evaluation. *R. Berchtold*. Schweiz. Ärztezeitung 73, 1061
- 1993 Intermediäres Basisexamen in der chirurgischen Weiterbildung. *Union Schweizerischer Chirurgischer Fachgesellschaften*. Schweiz. Ärztezeitung 74, 18, 719-722
- 1994 Das chirurgische Basisexamen, seine Weiterbildungsfunktion und Evaluation 1993. *R. Westkämper, R. Berchtold*. Schweiz. Ärztezeitung 75, 336
- 1995 Das Basisexamen chirurgischer Grundkenntnisse. *R. Westkämper, R. Berchtold*. Schweizerische Ärztezeitung 76, 26, 1111-1113
- L'examen de base des connaissances chirurgicales. *R. Westkämper, R. Berchtold*. Bulletin des médecins suisses 76, 27, 1139-1141
- 1996 Das Basisexamen chirurgischer Grundkenntnisse. *R. Westkämper, R. Berchtold*. Schweiz. Ärztezeitung 77, 34, 1341-1342
- 1999 Die Prüfung chirurgischer Grundkenntnisse. *R. Westkämper, J. Lange, R. Berchtold*. Schweiz. Ärztezeitung 80, 34, 2046-2048
- 2000 Prüfungskommission über die Prüfung chirurgischer Grundkenntnisse 1999. in: *Jahresbericht des Präsidenten 1999/2000 der Schweizerischen Gesellschaft für Chirurgie*